

PÉDICURE SPÉCIALISÉ

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des activités de la profession de pédicure spécialisé.

Le professionnel de la santé traite les crevasses, durillons, cors plantaires, ...

Il identifie les pathologies du pied (pied plat, métatarsalgies, hallux valgus,...), les différentes affections (mycoses, dermatites, psoriasis,...) et décrit les techniques de traitement.

Il choisit les différentes techniques telles que l'onychoplastie, l'orthonyxie, l'othoplastie en fonction de la pathologie rencontrée.

Il établit une fiche de soins effectués et en informe le patient dans le respect du secret professionnel.

Il éclaire le patient sur les techniques de prévention, la possibilité de prise en charge des soins par la sécurité sociale ou une assurance complémentaire, ...

Il est nécessaire que chaque étudiant possède son propre matériel (pinces, limes, etc.).

Il faut compter plus ou moins 1000€ pour les 2 années (*c'est un investissement mais le matériel est acquis pour l'activité professionnelle après les études*).

DURÉE DES ÉTUDES

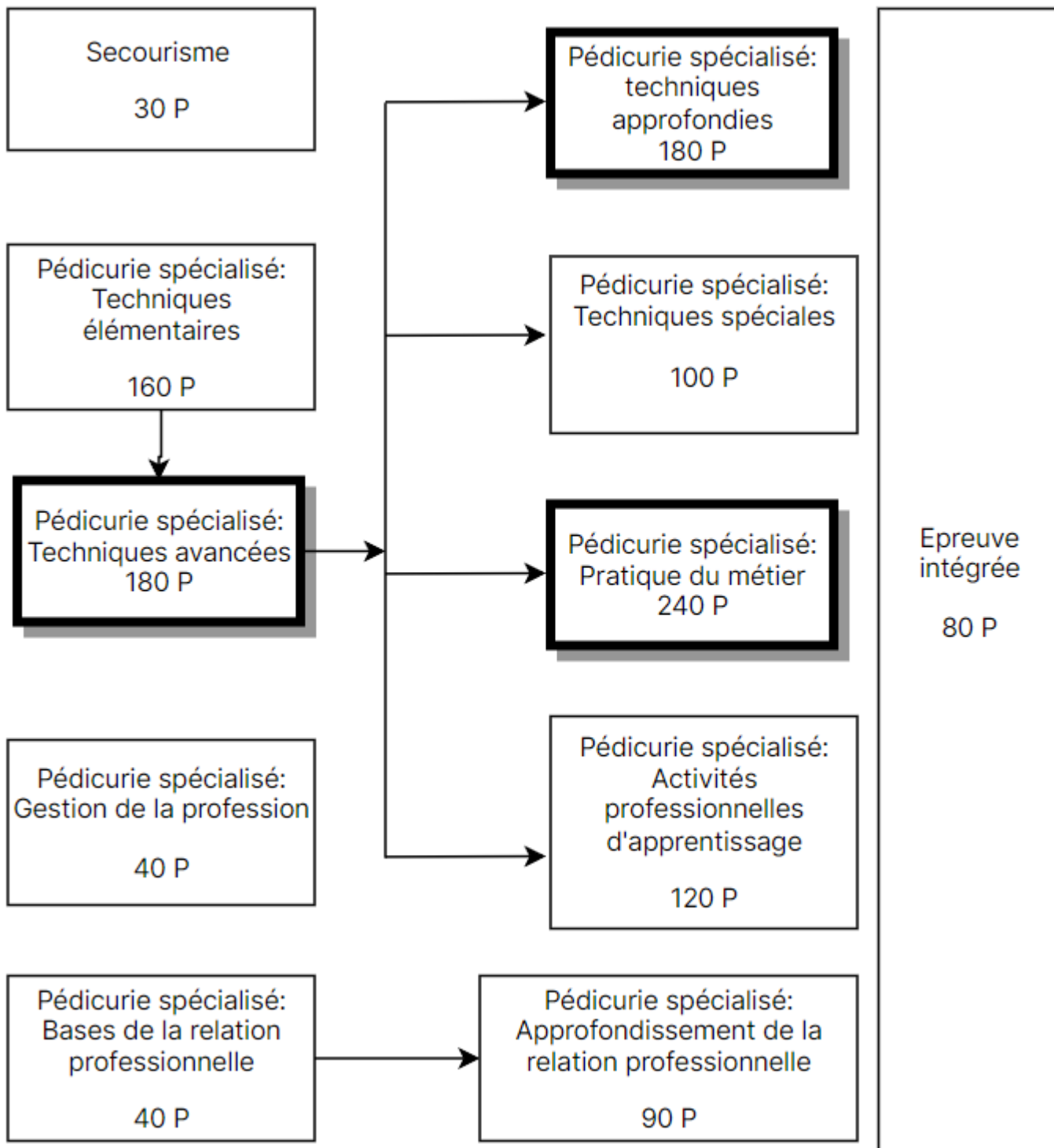
2 ans en journée.


Prix approximatif 1^{ère} année : 240€
+ matériel



Pour des
renseignements
complémentaires !





 Unité déterminante

